



COMPTÉ COMMUNAL 2020

Le Collège communal de Libramont-Chevigny informe que, sur base de l'article L1313-1 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, le compte communal pour l'exercice 2020 approuvé le 08 juin 2021, est déposé à la maison communale où quiconque peut toujours en prendre connaissance sans déplacement.

Le présent avis sera affiché pendant la période du 10 au 21 juin 2021.

A Libramont-Chevigny, le 09 juin 2021.

Par le Collège;

Le Directeur général,

M. GUEIBE.



La Bourgmestre,

L. CRUCIFIX.